

## Compte-rendu du conseil d'école du 12 mars 2024

Présents : Mme Gautier, adjointe au maire - Mme Lemoine, conseillère municipale - Mme Guiodo, directrice - Mmes Lechat, Suzuki et Verrier, MM. Bonnaire et Matis, professeurs des écoles - Mmes Annen, Briand et Michel, représentantes des parents d'élèves. - Mme Aubry, ATSEM.

Excusés : Mme Marsa, inspectrice de l'éducation nationale - M. Collet, maire de Médréac - Mmes Haquin, May et L'Hermitte-Puech.

### Ordre du jour :

- Effectifs de l'école
- Présentation des projets pédagogiques
- Présentation du protocole de prise en charge de situations d'intimidation ou de harcèlement en milieu scolaire
- Bilan des décisions du dernier conseil d'école
- Travaux, matériel, investissements

### **1- Effectifs de l'école au 12 mars 2024**

Les effectifs sont actuellement de 112 élèves, répartis en 5 classes :

- 23 TPS-PS-MS (3 TPS/ 4 PS/ 16 MS) avec Mme Lechat et Mme Aubry (ATSEM)
- 23 TPS-PS-GS (2 TPS/ 8 PS / 13 GS) avec M. Bonnaire et Mme Mancheron (ATSEM)
- 22 CP-CE1 (12 CP/ 10 CE1) avec M. Matis
- 22 CE2-CM1 (16 CE2/ 6 CM1) avec Mme Verrier
- 22 CM1-CM2 (8 CM1 / 14 CM2) avec Mme Guiodo et Mme Suzuki.

### **2- Modification du règlement intérieur**

Modification du paragraphe suivant :

**"Anniversaires** : les bonbons doivent être remis à l'enseignant qui se chargera de la distribution. Un seul bonbon par enfant suffit. Aucun gâteau n'est accepté. Les sucettes sont interdites ainsi que les chewing-gums."

Afin de se mettre en cohérence avec le projet E3D de l'école et avec les demandes des parents, l'équipe enseignante propose de remplacer ce paragraphe par :

**"Anniversaires** : il est possible, si la famille le souhaite, d'apporter des fruits et légumes de saison. Les gâteaux et les bonbons ne sont pas acceptés. "

Modification adoptée à l'unanimité.

Le règlement est disponible sur le site de l'école et est affiché dans le hall. Chaque famille signe l'approbation du règlement de l'école en début d'année, le conseil d'école demande qu'il soit respecté.

### **3- Projets pédagogiques**

**Les projets pédagogiques s'appuient sur le projet d'école (2020-2025).**

Il y a deux axes de progrès qui sont travaillés systématiquement lors des sorties :

Enjeu n°1 : Œuvrer pour une meilleure compréhension de la lecture à tous les niveaux
--

Objectif pédagogique : Améliorer la maîtrise de la langue française de tous les élèves dans toutes les disciplines
--

Enjeu n°2 : S'investir dans l'école et créer du lien entre les classes
--

Objectif pédagogique : Favoriser l'implication des élèves dans les projets, les rendre acteurs
--

De plus, trois parcours ont été déterminés :

**Parcours éducation artistique et culturelle**

**Parcours citoyen**

**Parcours numérique**

**Les projets pédagogiques ne donnent pas tous lieu à une sortie pédagogique. Les projets sont nombreux au sein des classes et ont lieu tout au long de l'année.**

<b><u>Projet environnement - Objectif Labellisation E3D - toute l'école</u></b>
---

E3D = École/Établissement en Démarche de Développement Durable
--

<b>L'école a été labellisée Niveau 2 E3D (approfondissement) en juin 2023.</b>
--

Le label E3D (valable 3 ans) contribue à valoriser les démarches globales de l'EDD (Education au Développement Durable) telles que définies par l'Éducation nationale. Il est attribué par un comité pour l'EDD, sous la responsabilité du coordonnateur académique de l'EDD après examen d'un dossier constitué en ligne à partir du site web académique.
--

<b>Labellisation 3ème niveau</b>
----------------------------------

<b>DEPLOIEMENT - Ouverture sur le territoire par le partenariat</b>
---

L'école souhaite candidater pour le 3ème niveau. Un comité de pilotage va être mis en place. Le niveau 3 doit proposer un partenariat important entre l'école, la municipalité et
---

les parents ainsi qu'avec différentes structures. Les actions restent à définir.

### Quel intérêt pour l'école ?

- Valorisation de l'engagement et de l'investissement de l'école
- Reconnaissance officielle
- Projet fédérateur
- Culture commune
- Implication des élèves et de leurs familles
- Développement d'une dynamique partenariale
- Parcours citoyen
- Approche pluridisciplinaire
- Continuité École/Collège

### Poursuite des actions déjà engagées l'année dernière

- Réduction des déchets
- Entretien du jardin
- Cabanes à insectes, abri à chauve-souris

### Remise en forme des cabanes en osier par les CE2-CM1 et CM1-CM2

### Conseils d'éco-délégués réguliers pour réfléchir à l'aménagement des cours

### Mise en place d'un comité de pilotage pour l'aménagement des cours.

Ce comité réunit des parents, des élus, des employés municipaux et des enseignants.

### Trémargat CM1 et CM2 (Parcours citoyen, éducation artistique et culturelle et numérique) - du 25 au 29 mars

Les 28 élèves de CM1 et de CM2 partiront à Trémargat du 25 au 29 mars 2024 pour participer à une classe de découverte sur le thème de l'environnement et de la biodiversité. Ils séjourneront à la ferme pédagogique de Trémargat (22). Au programme : découverte du milieu agricole, randonnées nature, fabrication du pain et de yaourt...

Ils seront accompagnés de Mme Guido, Mme Mézière, Mme Le Blay et M. Gautier.

Le budget provisoire pour cette classe découverte a été présenté lors du premier conseil d'école. La participation des familles s'élève à 100€.

### Piscine

Cette année, tous les CP, CE1, CE2 et CM1 de l'école vont bénéficier de séances de piscine. Elles auront lieu les jeudis après-midi du 14 mars au 6 juin 2024.

Le financement de ce projet est entièrement pris en charge par la municipalité.

Coût pour les familles : gratuit

### **Education à l'image - Cinéjeunes - Toutes les classes (Parcours artistique)**

CinéJeunes est un dispositif d'éducation à l'image centré sur le cinéma. La maternelle travaillera sur deux courts-métrages et l'élémentaire sur 2 à 4 films. Chaque visionnage est suivi par une animation en classe, assurée par un intervenant. Un véritable travail d'observation, de déduction et d'interprétation est effectué via les séances.

Le film Calamity a été étudié du CP au CM2 et le film Peuple Loup a été vu par les CE2-CM1 et CM1-CM2.

Le 2 avril, toute l'école aura une intervention Cinéjeunes.

Coût du projet : 1171,84€

Coût pour les familles : gratuit

### **Sensibilisation aux dangers d'internet CM1 et CM2 (Parcours numérique et citoyen)**

Un gendarme de la brigade de prévention viendra parler des dangers d'internet aux CM1 et CM2 de l'école le 9 avril 2024 (la date était prévue initialement en février mais elle a été reportée). Cette intervention est renouvelée tous les ans.

Tout au long de leur scolarité, les élèves sont sensibilisés aux dangers d'internet et exercent leur esprit critique sur ce qui circule sur internet avec l'aide des enseignants.

### **Prévention à destination des élèves de MS et GS sur le thème des violences (programme lanterne) - (Parcours citoyen) - 9 avril 2024**

Cette intervention, adaptée aux jeunes enfants, est menée par des personnes compétentes de la gendarmerie.

### **Robots et tablettes**

Les élèves à partir de la GS ont travaillé autour de la programmation grâce à 6 petits robots prêtés par l'Inspection Académique.

En période 4, tous les élèves de l'école vont pouvoir travailler à partir de tablettes prêtées par l'Inspection de la Circonscription de Montfort sur Meu.

### **Festival du court-métrage - 22 mars - TPS-PS-MS-GS**

Sélection de courts-métrages visionnée dans les classes de maternelle.

### **Sortie CP - CE1 et CE2 à Rennes le mardi 26 mars**

Rallye et visite guidée proposés par l'office du tourisme de Rennes.

Rallye des artistes : observation d'oeuvres d'art dissimulées dans Rennes.

Visite guidée "Dédale en Californie" : architecture et histoire.

Cout : 800,01€

Coût gratuit pour les familles

### **Animation sur l'ornithologie à la médiathèque de Médréac - 18 et 19 avril - du CP au CM2**

### Visite du collège de Montauban de Bretagne - CM2 - 19 avril

Projet poésie avec une classe de 6ème et les CM2 de l'école de St M'Hervon - repas au self - visite du collège - initiation au chant chorale.

Les CM1 de Mmes Suzuki et Guido seront pris en charge par Mme Verrier.

### Fête de l'école - 22 juin - spectacle des classes le matin

Détail des autres projets de l'année : cf. compte rendu du premier conseil d'école disponible sur le site de l'école : <https://ecole-publique-medreac.ac-rennes.fr/>

### 4- Présentation du protocole de prise en charge de situations d'intimidation ou de harcèlement en milieu scolaire

Les enseignants ont suivi une formation et ont élaboré un protocole à mettre en place si une situation d'intimidation ou de harcèlement se présentait à l'école.

Ce protocole s'appuie sur la Méthode de Préoccupation Partagée (MPP). Il sera expliqué aux familles lors des réunions de classe en début d'année scolaire 2024-2025.

### 5- Travaux et investissement réalisés depuis le dernier conseil d'école

Les enseignants ont fait une demande d'investissement pour du matériel de motricité et de sport. La municipalité y a répondu favorablement. Tout a été livré. Un grand merci.

Deux nouveaux ordinateurs enseignants sont arrivés.

Le pommier demandé par les éco-délégués a été planté. Nouveau bac + plantation des arbres.

### 6- Demande d'investissement/travaux

#### Nouveaux ordinateurs enseignants - VPI + tableau blanc pour la classe des TPS-PS-MS

Les enseignants pensent qu'il faudrait prévoir l'achat de nouveaux ordinateurs pour les enseignants car certains commencent à montrer des signes de vétusté. La mairie indique qu'elle a déjà prévu l'achat de deux nouveaux ordinateurs au prochain budget.

Elle prend note pour la demande de VPI + tableau blanc.

Mme Verrier propose de donner un four à l'école. Celui-ci peut-il être installé ?

La municipalité va se renseigner pour savoir où il peut être mis en toute sécurité.

A terme la classe du milieu en maternelle aurait besoin d'une nouvelle peinture et le sol de la classe des CM1-CM2 sera à changer.

Le renouvellement des tampons sur les pieds des chaises est à prévoir pour cet été.

La mairie prend note de ces demandes.

Un grand merci à la municipalité et à l'équipe des agents techniques pour toutes les actions réalisées.

### **Rappel des horaires de l'école**

La directrice rappelle les horaires de l'école :

Accueil du matin 8h40-8h50. Fermeture du portail à 8h50

Accueil du midi 13h20-13h30. Fermeture du portail à 13h30.

**Communication avec les parents élus** : [conseil.ecolemedreac@gmail.com](mailto:conseil.ecolemedreac@gmail.com)

Compte-rendu rédigé par la directrice.

La directrice Nolwenn Guidodo

La secrétaire de séance Elodie Lechat

